



L'impact du certificat dans la gastronomie

Nous analysons l'impact de l'introduction du certificat covid en septembre 2021 dans la restauration en Suisse. Nous estimons que cette mesure a entraîné une perte du chiffre d'affaires d'environ 10%. Des sondages menés en octobre indiquent néanmoins que l'inquiétude des restaurateurs s'est réduite depuis l'été 2021.

Consommer dans un café ou un restaurant exige depuis le 13 septembre 2021 un certificat covid «3G» (vacciné, guéri ou testé) dont la validité est contrôlée par le personnel. Nous avons analysé l'impact économique de l'introduction de cette mesure sur les établissements, sans aborder ses aspects épidémiologiques ou politiques.

D'un côté, le certificat peut avoir un effet positif en rassurant la clientèle par un risque d'infection réduit dans les cafés, restaurants et autres établissements. Cela pourrait avoir incité les gens à retourner dans les établissements à l'automne 2021 et ainsi avoir soutenu une reprise économique du secteur de la restauration. D'un autre côté, cette dernière a été freinée par la présence réduite de la clientèle ni vaccinée ni guérie, celle-ci devant se faire tester pour consommer dans les établissements.

Les sondages réguliers menés par le centre KOF de l'ETH Zurich indiquent une certaine normalisation dans la restauration, notamment dans les régions de montagne et lacustres. Les 50% des restaurateurs qui disaient craindre pour leur existence en janvier 2021 se sont réduits à 15% en octobre 2021. Selon le sondage d'octobre, les mesures sanitaires constituaient encore le principal obstacle à la bonne marche du secteur, mais la pénurie de main d'œuvre représentait un problème croissant. Cette dernière pourrait être due aux tâches additionnelles liées à la gestion de la pandémie (contrôle du certificat, désinfection, etc.), aux difficultés dans le recrutement international ou encore à la possibilité qu'une partie du personnel de la restauration ait quitté le secteur pour d'autres professions.

Les paiements électroniques offrent une autre base statistique pour analyser l'évolution du chiffre d'affaires. En comparant l'évolution des paiements par carte avec la même période de l'année précédente, on peut estimer une baisse d'environ 10% durant les semaines suivant l'introduction du certificat. A noter que cette observation n'implique pas qu'un tel effet doive perdurer: il est concevable que désormais le certificat ralentisse une baisse de la consommation provoquée par l'augmentation importante du risque d'infection en novembre-décembre 2021.